

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école primaire de la Source
2 décembre 2021**

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
ÉCOLE DE LA SOURCE

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
2 décembre 2021 à 18 h 30 sur la plateforme collaborative Teams.

Sont présent(e)s : Mmes Delphine Deguise
Karine Fortin
Francine-Dominique Gauthier (secrétaire pour la rencontre)
Chantal Germain
Stéphanie Gignac-Lord
Marie-Claude Gravel
Isabelle Martineau

Mrs. Jean-François Durand
Philippe Gimaïel
Frédéric Parrot

Sont absents : Mmes Sylvie Desnoyers
Monique Gagnon
M. Patrick Roy

1. Mot de bienvenue et présentation des membres

M. Parrot souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée.

Mme Gauthier informe les membres que M. Patrick Roy, qui a été élu en début d'année, ne fera pas partie du conseil d'établissement pour des raisons personnelles. Conséquemment, madame Marie-Claude Gravel, qui était parent substitut, est maintenant une membre officielle du conseil d'établissement. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Chantal Germain, directrice de l'école de la Source, qui est de retour de son congé de maternité.

Résolution : CÉ-007-21-22-007

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Parrot et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout du point « Utilisation des micro-ondes au service de garde ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution : CÉ-007-21-22-008

3. Adoption et suivi du procès-verbal du CÉ du 13 octobre 2021

Il est proposé par Mme Martineau, appuyée par Mme Fortin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 octobre 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Question du public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

5. Reddition de comptes de la directrice

Mme Gauthier présente le budget 2021-2022 en date du 2 novembre 2021 qui fait état d'un solde de l'année en cours de 222 788\$. Le surplus au budget de l'an dernier était de 53 122\$. Plusieurs écoles sont en déficit en raison des sommes qui n'ont pas été reçues par les services de garde lors de la fermeture des établissements scolaires à certaines périodes de la pandémie de COVID19. Le surplus des années précédentes a permis à notre école de ne pas terminer l'année financière en déficit, mais en surplus de 9 575 \$. Le Fonds à destination spéciale est maintenant de 9 643 \$. Cette dernière somme est protégée.

6. Correspondance reçue

Aucune correspondance n'a été reçue.

7. Travaux du conseil

7.1 Présentation des COSP

Madame Gauthier présente le tableau des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Elle explique que les contenus sont obligatoires du début du 3^e cycle du primaire jusqu'à la fin du 2^e cycle du secondaire. Ces contenus seront offerts aux élèves du 3^e cycle du primaire à l'école de la Source.

7.2 Contenu obligatoire en éducation à la sexualité

Madame Gauthier présente le tableau des contenus obligatoires en éducation à la sexualité au primaire. Il y a près de vingt thèmes répartis par niveau. Un tableau provisoire est présenté pour la planification des contenus. Les cours en éducation à la sexualité seront pour la plupart abordés à partir du mois de février. La version définitive du tableau de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité sera proposée au prochain conseil d'établissement pour être approuvée.

7.3 Critères de sélection d'une direction d'école

Le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire concernant les critères de sélection de la direction de l'école. Ces critères sont déposés dans les documents complémentaires de la rencontre. Ce point sera discuté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Résolution : CÉ-007-21-22-009

7.4 Sorties et activités scolaires 2021-2022

Madame Gauthier présente l'ensemble des sorties et activités scolaires prévues.

Il est proposé par Mme Gravel, appuyée par M. Durand, et résolu :

D'APPROUVER la liste des sorties éducatives déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5 Projet éducatif

Mme Gauthier mentionne que les orientations en lien avec la réussite des élèves sont poursuivies au quotidien à l'école, notamment au regard de la numératie et de la littératie. La persévérance scolaire, la bonification de l'expérience numérique en classe ainsi que les activités culturelles et sportives sont également en filigrane de la planification des projets.

Résolution : CÉ-007-21-22-010

7.6 Parc-école

Une volonté est exprimée par des membres du conseil d'établissement de notamment sécuriser certaines installations du parc-école.

Il est proposé par Mme Gignac-Lord, appuyée par Madame Deguise, et résolu :

QU'un projet d'aménagement du parc-école soit soumis à l'assemblée générale des enseignants et qu'un comité soit ensuite formé afin de faire évoluer le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.7 Service de garde

Deux éducatrices se sont ajoutées à l'équipe du service de garde. Elles sont les bienvenues dans l'équipe.

7.8 Vie de l'école + Covid-19

- **Tutorat et aide aux devoirs**

Tutorat : près de 23 élèves du 1^{er} et du 2^e cycle ont bénéficié d'un service de tutorat à l'école (8 à 10 rencontres) afin d'améliorer leur fluidité en lecture.

Aide aux devoirs : un service a été mis en place jusqu'au 10 décembre. Près de 23 élèves bénéficient de cette aide. Les quatre stagiaires en stage 4 ainsi que Mme Delphine Deguise, enseignante en musique, ont assuré un service de qualité auprès des élèves.

- **Vaccination des jeunes**

La vaccination COVID aura lieu le mardi 21 décembre en après-midi. La planification de la vaccination est avancée. Un horaire détaillé sera préparé la veille pour en assurer le bon fonctionnement.

- **Tests rapides**
Afin de réduire les risques d'éclosion, les tests rapides se poursuivent à l'école. Quatre tests ont été réalisés à l'école et ceux-ci se sont avérés négatifs. La passation de ces tests est rassurante pour le personnel de l'école.
- **Tests de qualité de l'air**
Mme Gauthier informe les membres que les détecteurs de CO² n'ont pas encore été reçus à notre Centre de services scolaire. Des écoles seront priorisées lors de leur réception.
- **Sondage intimidation**
Madame Sharon Gravel, technicienne en éducation spécialisée à l'école, assurera la passation dans les classes d'un questionnaire destiné aux élèves du 2^e et du 3^e cycle concernant l'intimidation à l'école. Il s'agit du questionnaire SEVI (la sécurité à l'école : violence et intimidation). Celui-ci sera administré une deuxième fois en février.

8. Ajout de points

8.1 Utilisation des micro-ondes au service de garde.

Mme Gauthier nous informe que les consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie sont toujours en vigueur. *Les mesures de nettoyage et de désinfection dans les lieux scolaires par les agents d'entretien, particulièrement en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées, sont maintenues.* L'utilisation des micro-ondes en milieu scolaire demeure très complexe à gérer par l'équipe du service de garde compte tenu du respect des mesures de nettoyage exigées. Pour ces raisons, il est demandé que les élèves continuent de ne pas utiliser les micro-ondes à notre école.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur Durand fait un résumé des deux dernières rencontres. Il a été question de :

- l'application des mesures liées à la pandémie;
- la vaccination en milieu défavorisé;
- de la prévision budgétaire 2021-2022;
- des budgets dédiés aux écoles;
- du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- du comité sur la douance
- de l'intimidation dans les écoles secondaires et
- du plan d'intervention.

Résolution : CÉ-007-21-22-011


10. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Parrot, appuyé par M. Gimaïel, secondé par Mme Gravel et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Francine Dominique Gauthier,
Directrice par intérim


Frédéric Parrot,
Président